

## C'est quoi avoir bien révisé ? (L1)

Par **MLC**, le **17/10/2021** à **16:58**

Bonjour, je suis en L1 et les galops d'essai arrivent au grand galop (ils portent bien leur nom)

J'aimerais savoir

1. quelles sont les révisions adéquates pour les épreuves que je vais passer:

- introduction au droit constitutionnel (commentaire ou dissertation)
- introduction historique au droit (idem)

Ce qui me semble nécessaire (fondé en partie sur les conseils des chargés de TD)

Commun à IDC et IDH:

- apprendre son cours
- apprendre la méthode
- revoir tous les documents des fascicules de TD (en IDC on a des éléments de doctrine)

Propre à l'IDH:

- faire des frises chronologiques pour avoir des repères historiques (politiques, économiques...) sur les périodes sur lesquelles on travaille, pour éviter d'écrire des énormités
- bien séparer les différentes périodes pour ne pas se mélanger

Propre à l'IDC:

je sais pas... je me demande s'il ne faudrait pas approfondir des éléments qu'on a vu dans des documents de doctrine non approfondis en cours ? + faudrait-il avoir une petite fiche sur chaque auteur dont on a étudié le texte (date de naissance et de mort, époque, idée principale défendue, œuvres principales, école...)

- le prof de TD d'IDH nous a conseillé à marines reprises un livre sur la philosophie du droit à travers l'histoire donc le lire: est-ce suffisant pour approfondir le cours? Où trouver les ressources sinon ? Faut-il se renseigner plus en profondeur sur chaque point du cours? Si oui, comment gérer la quantité de travail ?

Questions: y a-t-il des choses superflues dans ce que j'ai dit, y a-t-il des choses à ajouter?

2. Quelle est la quantité de travail nécessaire ?

A la réunion de là pré rentrée un des intervenants a dit « 48h/ semaine » pour la période de cours. Mais pour la période de « vacances » c'est combien ? J'espère voir des amis et aller au cinéma (voir le Dernier duel notamment puisque c'est sur une ordalie, et plus généralement enrichir sa culture est nécessaire pour le droit, et se détendre etc) mais n'ayant aucune expérience de l'université je me demande si c'est une bonne idée ... (et je retourne le truc dans tous les sens sans trouver de bonne réponse)

3. Ce qui m'inquiète:

- mon inexpérience totale de l'université et des études supérieures, plus généralement (voilà

pourquoi je me tourne vers vous) et de qui en découle:

- qu'est-ce qu'une bonne note ? J'ai demandé à une L2 qui m'a dit que 10= moyen, 12 = assez bien, 13 = bien, 14= très bien, 15= excellent, 15+ = jamais vu, qu'en est-il en dessous de 10? A-t-on généralement de moins bonnes notes au galop qu'aux partiels ? A partir de quelle note faut-il vraiment s'inquiéter ?

- Je suis dans une filière où il faut 12/20 minimum pour passer: est-ce difficile d'avoir 12/20? (J'étais terminal général et j'ai eu TB, sauf que les spécialités étaient maths, PC, et option maths expertes, donc pas de lien avec le droit... je m'inquiète d'un éventuel retard en raison d'un manque d'histoire, de géo...)

- le fait de n'avoir eu aucun retour de la part des chargés de TD sur mon travail pour le moment: comment d'auto-évaluer ?

- dans combien de temps seront les résultats ? A-t-on le temps de prendre connaissance de ses erreurs (et aussi de ce qu'on a fait de bien) avant les partiels? J'ai l'impression que tout met un temps fou à être corrigé

4. Questions de méthode :

- il y a plusieurs doctrines qui s'opposent (état fédéré pas de souveraineté vs souveraineté sur certaines compétences par exemple) comment ne pas se mélanger les pinceaux ?

- délimitation dans le temps et dans l'espace dans l'intro: faut-il la justifier ? Par exemple, en droit constitutionnel, j'ai eu « état unitaire et état fédéral » fallait-il expliquer pourquoi on allait s'intéresser aux états aujourd'hui (j'aurais alors mis qu'on s'y intéressait aujourd'hui en raison des évolutions relativement récentes (crise du fédéralisme (USA) + régionalisation dans des États unitaires qui invitaient à remettre en cause cette théorie binaire...)

Par **Alette**, le **18/10/2021** à **12:19**

Bonjour,

Je ne vais pas pouvoir vous aider malheureusement sur vos questions concernant les contenus mais sur la méthode je vous dirais une chose simple: connaître son cours ce n'est pas apprendre par coeur, c'est savoir manipuler la matière. Donc une seule façon d'apprendre: comprendre le cours, comprendre surtout **le plan** du cours et ensuite, reformuler les connaissances.

Chacun sa façon, mais je connais une plante verte sur mon bureau qui a eu le privilège d'entendre la reformulation de beaucoup de choses au cours de mes différents apprentissages...

Plus sérieusement, il me semble qu'un des premiers écueils des études de droit et de vouloir tout apprendre pas coeur, tout fiché, alors qu'on nous demande de comprendre avant tout des concepts.

Donc, assimilez votre cours en le lisant plusieurs fois, puis, posez-vous des questions sur les concepts qu'il reprend comme si vous deviez l'expliquer à quelqu'un.

Vous verrez que de cette façon vous allez passer finalement moins de temps que prévu à l'apprentissage ( pour répondre à votre question 2) et que vous serez moins perdu devant vos sujets de dissertation. Parler du temps de travail ne veut rien dire, ce qui compte c'est la

qualité du travail. Certains mettront 1h à comprendre là ou d'autres en mettrons 4h.

Pendant vos vacances, gardez un petit rythme de travail pour faire surtout ce que vous n'avez pas eu le temps de faire avant, notamment l'apprentissage de la recherche en bibliothèque, les abréviations, les définitions juridiques etc et amusez-vous aussi ! Votre cerveau vous remerciera car vous êtes dans une course de fond et il va falloir durer. Donc: sommeil, alimentation équilibrée et phase de repos des méninges.

Bonne continuation pour la suite :)

Par **MLC**, le **20/10/2021** à **14:00**

Merci pour ta réponse !

Le plan du cours ça je le fais déjà donc cool (j'avais un doute sur l'utilité)

Pour ce qui est de ne pas apprendre par cœur, mais de comprendre, oui, c'est vrai... mais ce qui m'embête c'est qu'en comprenant « seulement » j'ai peur de louper les exceptions, les cas particuliers, bref les petits détails, où de ne pas avoir retenu tel arrêt qui était « juste » un exemple mais qui contenait tel principe qui pouvait être utile pour [...], et écrire des contre sens

Fin bref je sais qu'il faut comprendre, mais une fois qu'on a compris on fait quoi? On a approfondi jusqu'à quel niveau de détail?

Merci pour les conseils pour les vacances, ça me rassure...

Par **Ablette**, le **20/10/2021** à **14:45**

Bonjour,

*mais une fois qu'on a compris on fait quoi? On a approfondi jusqu'à quel niveau de détail?*

Ma technique personnelle est, lorsque j'ai appris mon cours, de faire des annales, avec documentation. C'est le principe des TD, il faut manipuler la matière :)

Donc quand tu as l'impression que tu as bien compris les choses, en plus des TD tu peux commencer à faire des annales. Les dissertations, les exposés, sont autant de façon de vérifier que l'on maîtrise bien un sujet. Ainsi tu ne seras pas décontenancé quand viendront les premiers sujets, c'est souvent le premier écueil en L1, on t'a parlé d'un sujet avec tel formulation et tout à coup, le jour de l'évaluation, on a l'impression de ne rien comprendre au sujet, car le prof a tourné cela autrement... Cela se prépare, répertories des sujets d'annales ou d'exercices de TD et fais ce petit exercice: essaie de trouver toi-même des sujets de dissertation où d'exercice à ton petit niveau.

Et surtout : ne stresse pas trop, "le mieux est l'ennemi du bien"

ps: quand je parle de ne pas apprendre par coeur, je parle en fait de ne pas apprendre

bêtement sans comprendre. C'est la différence entre apprendre par coeur et mémoriser.

Bonnes vacances :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/10/2021** à **13:17**

Bonjour

Ce sujet devrait vous intéresser <https://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Par **Charles133**, le **25/11/2021** à **09:14**

Salut !

J'ai un Master 2 en droit et j'avoue m'être posé les mêmes questions en première année. Certes il y a beaucoup à apprendre mais je suis bien d'accord avec la personne qui indique qu'il faut comprendre avant tout. La compréhension, d'abord, grâce aux TDs et à la pratique d'annales de la matière. Ensuite, pour apprendre le cours, effectivement reprendre le plan et insérer, dans ce plan, les notions fondamentales à connaître absolument. N'essaie pas de tout retenir, ça ne servirait à rien, surtout pour les exercices de commentaires .. N'hésite pas à consulter des ouvrages qui te permettent de réviser rapidement et efficacement.

Par ailleurs, un ami a commencé à monter un site en droit sur justement par rapport à tous ces questionnements ça s'appelle [droits.fr](https://droits.fr). Bon, je crois qu'il en est qu'au début de sa construction mais peut être que plus tard le site pourra servir à des étudiants en première année qui se posent ce genre de question ..

Bon travail ! Et, tu verras, au bout de la 3ème année ça ira beaucoup plus vite pour les révisions !

Par **MLC**, le **30/11/2021** à **21:02**

Merci pour vos réponses (et vos encouragements!)

J'ai du mal à savoir quoi faire avec la bibliographie... y a clairement trop de livres pour tous les lire (par exemple en droit constitutionnel il y en a 5-6 par séance), et je sais pas comment m'y prendre  
Des conseils ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/12/2021** à **06:14**

Bonjour

Il ne s'agit pas évidemment de lire l'ensemble des livres en entier.  
Cependant, il peut être bien de jeter un œil dans ces livres lorsque vous préparez vos TD